

RCS : BLOIS

Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00069

Numéro SIREN : 775 692 395

Nom ou dénomination : D.E.C. SAS - DEPOTS ELECTROLYTIQUES ET CHIMIQUES

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt 2475

DEC
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Chemin des Roses
41170 CORMENON

775 692 395 RCS BLOIS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze,
Le vingt neuf juin à 14 heures,
La société AALBERTS INDUSTRIES FRANCE, Société en nom collectif au capital de 30 000 000 euros, ayant son siège social 1 place des Ifs, 72015 LE MANS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 414121319 RCS LE MANS,
Associée unique de la société DEC,
En présence de la société MT GROUP FRANCE, Présidente non associée de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

la société MT GROUP FRANCE, Présidente non associée a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des Commissaires aux Comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014, le rapport de gestion de la Présidente et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associée unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes en remplacement d'un Commissaire aux Comptes démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION :

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39,4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 17.476 euros.



DEUXIEME DECISION :

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 326 854,90 euros de la manière suivante :

Dividendes	600.000,00 €
Autres réserves	726.854,90 €
BENEFICE NET	1.326.854,90 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juillet 2015.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 600.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2011 :

500 000 euros Non éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 31 décembre 2012 :

245 000 euros Non éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 31 décembre 2013 :

630 000 euros Non éligibles à l'abattement de 40 %

TROISIEME DECISION :

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies et la convention suivante visée à l'article L.225-38 dudit Code a été conclue au cours de l'exercice :

- La société MT Group France apporte son assistance à la société SGI Société de Galvanoplastie Industrielle dans le domaine de la direction technique et R&D (recherche de solutions innovantes, étude de solutions techniques, étude stratégique, conduite de projets investissements...), et ce, à compter du 1^{er} janvier 2014.

QUATRIEME DECISION :

L'associée unique nomme :

- le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, sis 81 boulevard de Stalingrad BP 81284 69608 VILLEURBANNE CEDEX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.



- le Cabinet BEAS, sis 195 avenue du Général de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Yves NICOLAS, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

CINQUIEME DECISION :

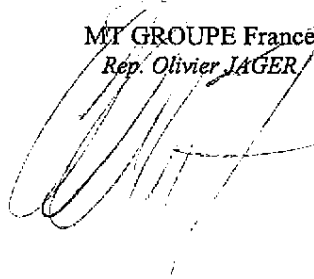
L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

AALBERTS INDUSTRIES France



MT GROUPE France
Rep. Olivier JAGER



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : D.E.C. SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise : Chemin des ROSES 41170 CORMENON Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 7 7 5 6 9 2 3 9 5 0 0 0 3 8Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122014		N-1 31122013			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	147 712	AG	147 020		692		1 571
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	383 026	AO	290 396		92 630		94 226
		Constructions	AP	5 074 095	AQ	2 502 015		2 572 080		2 816 994
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 337 337	AS	6 401 559		1 935 777		2 093 554
		Autres immobilisations corporelles	AT	531 254	AU	383 823		147 431		159 687
		Immobilisations en cours	AV	351 095	AW			351 095		269 200
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV					
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières*	BH	475	BI			475		81
TOTAL (II)			BJ	14 824 994	BK	9 724 814		5 100 180		5 435 314
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	752 558	BM			752 558		729 386
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP	7 703	BQ			7 703		16 666
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 359 766	BY	111 189		2 248 577		2 254 161
		Autres créances (3)	BZ	7 635 679	CA			7 635 679		7 157 847
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	200 382	CG			200 382		198 352	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 238	CI			15 238		23 244	
	TOTAL (III)	CJ	10 971 326	CK	111 189		10 860 137		10 379 655	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	25 796 320	IA	9 836 003		15 960 317		15 814 969
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :				Créances :			

* Des explications complétant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		D.E.C. SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000...)	DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	9 187 546	8 475 816	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 326 855	1 341 730	
	Subventions d'investissement	DJ	77 444	83 889	
	Provisions réglementées *	DK	253 055	372 271	
	TOTAL (I)	DL	11 394 900	10 823 705	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	240 679	134 330	
	Provisions pour charges	DQ	1 224 208	1 512 660	
	TOTAL (III)	DR	1 464 887	1 646 990	
	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	431 810	521 255	
DETTES (4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 062 837	1 150 989	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 428 890	1 293 062	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	64 210	177 865	
	Autres dettes	EA	112 784	201 102	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	3 100 530	3 344 273		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 960 317	15 814 969		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	5 269	5 269	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 758 745	2 914 004	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	585	320		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D. E. C. SAS				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	18 817	FB	18 817	2 479
	Production vendue { biens * services *	FD	13 885	FE	24 780	39 466
		FG	10 787 927	FH	11 683 040	11 240 491
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 820 629	FK	11 726 638	11 282 436
	Production stockée*			FM	(8 963)	9 602
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	47 430	20 983
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	112 729	168 256
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 970	2 050
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	11 879 803
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	2 945	7 361
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 398 781	1 278 450
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(23 172)	52 134
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	3 335 509	3 150 526
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	407 235	396 247
	Salaires et traitements*			FY	2 807 828	2 571 508
	Charges sociales (10)			FZ	868 137	850 745
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	897 162	834 104
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	1 336	17 146
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	198 143	133 875
	Autres charges (12)		GE	5 252	32 354	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	9 899 156	9 324 451
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 980 647	2 158 876
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	56 942	52 368
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	56 942	52 368
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	24 996	25 945
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	24 996	25 945
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	31 946	26 423
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	2 012 593	2 185 300

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D.E.C. SAS		Néant ☐ *																				
		Exercice N	Exercice N - 1																			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 9																			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 445 6 444																			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	408 097 410 751																			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	414 546 417 205																			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	28 988																			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF																				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	429 5 198																			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	429 34 186																			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	414 117 383 019																			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	220 700 265 267																			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	879 155 961 321																			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 351 291 11 952 900																			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 024 436 10 611 170																			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 326 855 1 341 730																			
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																				
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY																			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP																			
		- Crédit-bail immobilier	HQ																			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	56 102 52 160																			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK																				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX																				
	(9) Dont transferts de charges	AI	15 650 4 434																			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 426 708																			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels															
Exercice N																						
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs																
Exercice N																						
Charges antérieures	Produits antérieurs																					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D.E.C. SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	145 686	KE		KF	2 026
CORPORELLES	Constructions	Terrains				KG	383 026	KH		KI	
		Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	2 955 089	KK		KL	19 000
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	479 169	KN		KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				KP	1 609 934	KQ		KR	10 902
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M2		KS	7 923 143	KT		KU	414 194
			Dont Composants	M3		KV	289 974	KW		KX	27 711
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY		KZ		LA	
		Matériel de transport *				LB	207 662	LC		LD	5 907
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE		LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *				LH	269 200	LI		LJ	349 095	
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM	
	Avances et acomptes					LN	14 117 198	LO		LP	826 808
	TOTAL III										
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	81	IU		IV	450		
TOTAL IV				LQ	81	LR		LS	450		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	14 262 965	0H		0J	829 284		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LY	147 712	LW	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	383 026	LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	2 974 089	MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD	479 169	ME	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	1 620 837	MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	8 337 337	MK	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM	317 685	MN	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	213 569	MT	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY	267 200	MZ	351 095	NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	
	TOTAL III					IV	267 200	NG	14 676 806	NH	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7	
		Autres participations				I0		0X		0Y	
		Autres titres immobilisés				II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	56	2F	475		
TOTAL IV				I3		NJ	56	NK	475		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	267 200	0K	56	0L	14 824 994	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D.E.C. SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	144 115	PF	2 905	PG		PH	147 020	
Terrains			PI	288 800	PJ	1 596	PK		PL	290 396	
Constructions	Sur sol propre		PM	1 167 827	PN	143 893	PO		PQ	1 311 720	
	Sur sol d'autrui		PR	207 718	PS	23 952	PT		PU	231 670	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	851 654	PW	106 971	PX		PY	958 625	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	5 829 589	QA	571 971	QB		QC	6 401 559	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	167 207	QE	31 396	QF		QG	198 602	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	170 743	QM	14 478	QN		QO	185 221	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	8 683 537	QV	894 257	QW		QX	9 577 794	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	8 827 652	ØP	897 162	ØQ		ØR	9 724 814	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	429	T5	T6	119 310	T7				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	335				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	429	X4	X5	119 645	X6				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	429	NR	NS	119 645	NT				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	429	Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY	119 645	Total général non ventilé (NW+NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D. E. C. SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6P	6R	6S
		6T	6U	6V	6W
	Sur stocks et en cours	6X	6Y	6Z	7A
	Sur comptes clients	7B	7C	7D	7E
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7F	7G	7H	7I
	TOTAL III	7J	7K	7L	7M
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7N	7O	7P	7Q
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Provisions pour impôts

[illegible]

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D. E. C. SAS		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	475	UV	475	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	122 297		122 297		
	Autres créances clients	UX	2 237 469		2 237 469		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation entièrement constatée) UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	163		163		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	75 180		75 180	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	146 882		146 882	
	Groupe et associés (2)	VC	7 400 015		7 400 015		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	13 439		13 439		
	Charges constatées d'avance	VS	15 238		15 238		
	TOTAUX		VT	10 011 159	VU	10 011 159	VV
RENVIS	(1) Montant des	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	585		585		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	431 225	89 439	265 656	76 130	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 062 837		1 062 837		
Personnel et comptes rattachés		8C	528 537		528 537		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	325 002		325 002		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	514 229		514 229		
Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	61 122	61 122			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	64 210		64 210		
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	112 784		112 784		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	3 100 530	VZ	2 758 745	265 656	76 130
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	89 484	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D.E.C. SAS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122014				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WB		1 326 855			
			de son conjoint				WC					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	17 476	XE		22 725		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	5 249					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	540 130	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	540 130	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									YI	879 155	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				IB				
		- imposées au taux de 0 %				ZN						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN		865 358				
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB					
TOTAL I								WR	3 634 223			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WU		861 009			
			- imposées au taux de 0 %				WV					
			- imposées au taux de 19 %				WH					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WP					
			- imputées sur les déficits antérieurs				WW					
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %				XB					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										IG		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										WZ		
Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A										XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 octies A)	L5		XF			
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA					
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC					
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						Créances dérogées par le report en arrière du déficit		ZI		XG	146 882	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	1 007 891	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	2 626 332			XJ		
				déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	2 626 332			XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

II - DEDUCTIONS DIVERSES

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D.E.C. SAS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	288 669	ZW 277 265
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
PROVISIONS POUR IMPOT	9D		9E 288 452
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K	251 461	9L 295 292
ORGANIC	9M		9N
EFFORT CONSTRUCTION	9P		9R
PARTICIPATION	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	540 130	YO 861 009
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation

Provisions pour dépréciation

[illegible]

Désignation**Charges à payer**[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D.E.C. SAS										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ Réserve légale { Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 341 730			ZD		711 730					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE		630 000					
						ZF							
						ZG							
TOTAL I			ØF	1 341 730	TOTAL II		ZH	1 341 730					
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ									
	Engagements de crédit-bail immobilier			YR									
	Effets portés à l'escompte et non échus			YS									
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance			YT	25 093		98 951						
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	172 598	XQ	175 744		170 935						
	Personnel extérieur à l'entreprise			YU	780 841		647 467						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	313 653		315 439						
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV									
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	2 040 178		1 917 735						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	3 335 509		3 150 526						
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	194 053		189 009						
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	213 182		207 238						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	407 235		396 247						
DIVERS	Montant de la T.V.A. collectée			YY	2 137 294		1 922 579						
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	822 790		853 843						
	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *			ØB	2 648 629								
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS									
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : , handicapés : 5, 97)			YP	109,00		105,00						
	Effectif affecté à l'activité artisanale			RL									
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,25 %		1,25 %						
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. J8 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR	0		
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	2 626 332	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale													
JH		2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 1 4 1 2 1 3 1 9 0 0 0 2 7								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :
D. E. C. SAS
Néant
X

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			Plus-values taxables à 19 % (1)
				Long terme			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

Désignation de l'entreprise : D.E.C. SAS

Néant ☐

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5	4 668 028	2 334 015	583 504	1 750 509
		N-6				
		N-7				
	(à préciser) au titre de	N-8	3 821 526	1 781 596	254 514	1 785 416
		N-9	2 813 556	2 649 518	27 340	136 698
	TOTAL 2		11 303 110	6 765 129	865 358	3 672 623

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(~~personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement~~)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D.E.C. SAS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>D. E. C. SAS</u>					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1				5 269	
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				5 269	
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				5 269	
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : D.E.C. SAS		Néant ☐	
Exercice ouvert le 01.01.2014		et clos le 31.12.2014 Durée en nombre de mois 12	
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	18 817	
Production vendue – Biens	OB	24 780	
Production vendue – Services	OC	11 683 040	
Production stockée	OD	(8 963)	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	47 430	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1 970	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	15 650	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	11 782 723	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	2 945	
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	1 398 781	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	(23 172)	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	3 159 765	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	3 146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	5 252	
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	4 546 718	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	7 236 006
IV Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	7 236 006	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 4
Date de cessation	HR	3	1 / 1 2 / 2 0 1 4
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III du CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122014

N° SIRET

7 7 5 6 9 2 3 9 5 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

D.E.C. SAS

ADRESSE (voie)

Chemin des ROSES

CODE POSTAL

41170

VILLE

CORMENON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

15 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SNC

Dénomination

AALBERTS INDUSTRIES FRANCE

N° SIREN (si société établie en France)

414121319

% de détention

100

Nb de parts ou actions

15 000

Adresse :

N°

1

Voie

PLACE DES IFS

Code Postal

72000

Commune

LE MANS

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122014

N° SIRET 7 7 5 6 9 2 3 9 5 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE D.E.C. SAS

ADRESSE (voie) Chemin des ROSES

CODE POSTAL 41170

VILLE CORMENON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DEPOTS ELECTROLYTIQUES ET CHIMIQUES

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

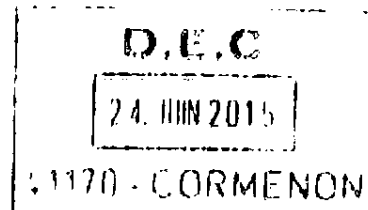
PricewaterhouseCoopers Audit
11 E Boulevard Rembrandt
21000 Dijon

B.H. Consells
16 rue Félix Faure
75015 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

A l'Associé unique
DEPOTS ELECTROLYTIQUES ET CHIMIQUES
Chemin des Roses
41170 CORMENON



En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DEPOTS ELECTROLYTIQUES ET CHIMIQUES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

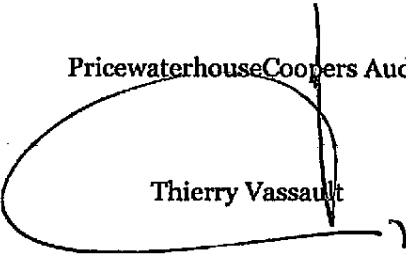
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon et Paris, le 15 juin 2015

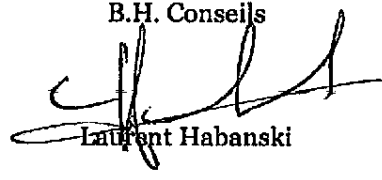
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Thierry Vassault

B.H. Conseils



Laurent Habanski

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D.E.C. SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : Chemin des ROSES 41170 CORMENON

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 7 5 6 9 2 3 9 5 0 0 0 3 8

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2014	N-1 31/12/2013
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	147 712	147 020	692
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN	383 026	290 396	92 830
	Constructions	AP	5 074 095	2 502 015	2 572 080
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 337 337	6 401 559	1 935 777
	Autres immobilisations corporelles	AT	531 254	383 823	147 431
	Immobilisations en cours	AV	351 095		351 095
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières*	BII	475	475	81
	TOTAL (II)	BJ	14 824 994	9 724 814	5 100 180
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	752 558		752 558
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP	7 703		7 703
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 359 766	111 189	2 248 577
	Autres créances (3)	BZ	7 635 679		7 635 679
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
	Disponibilités	CF	200 382		200 382
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 238		15 238
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	10 971 326	111 189	10 860 137
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	25 796 320	9 836 003	15 960 317
		IA			15 814 969
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Créances :	
		Stocks :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D.E.C. SAS				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	9 187 546	8 475 816	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 326 855	1 341 730	
	Subventions d'investissement	DJ	77 444	83 889	
	Provisions réglementées *	DK	253 055	372 271	
	TOTAL (I)			DL	11 394 900
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	240 679	134 330	
	Provisions pour charges	DQ	1 224 208	1 512 660	
	TOTAL (III)	DR	1 464 887	1 646 990	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	431 810	521 255	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 062 837	1 150 989	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 428 890	1 293 062	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	64 210	177 865	
	Autres dettes	EA	112 784	201 102	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	3 100 530	3 344 273
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	15 960 317	15 814 969
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	5 269	5 269	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 758 745	2 914 004		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	585	320		

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D.E.C. SAS								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	18 817	FB		FC	18 817	2 479	
	Production vendue { biens * services *	FD	13 885	FE	10 895	FF	24 780	39 466	
		FG	10 787 927	FI	895 113	FI	11 683 040	11 240 491	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 820 629	FK	908 009	FL	11 726 638	11 282 436	
	Production stockée*					FM	(8 963)	9 602	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	47 430	20 983	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	112 729	168 256	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 970	2 050	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 879 803	11 483 327
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 945	7 361	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 398 781	1 278 450	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(23 172)	52 134	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FV	3 335 509	3 150 526	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	407 235	396 247	
	Salaires et traitements*					FY	2 807 828	2 571 508	
	Charges sociales (10)					FZ	868 137	850 745	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	897 162	834 104
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 336	17 148
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	198 143	133 875	
	Autres charges (12)					GE	5 252	32 354	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 899 156	9 324 451
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 980 647	2 158 876
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	56 942	52 368	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	56 942	52 368	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 996	25 945	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	24 996	25 945	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	31 946	26 423	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 012 593	2 185 300	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise D. E. C. SASNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1																					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5		9																				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 445		6 444																				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	408 097		410 751																				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	414 546		417 205																				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			28 988																				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF																							
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	429		5 198																				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	429		34 186																				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	414 117		383 019																				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	220 700		265 267																				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	879 155		961 321																				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 351 291		11 952 900																				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 024 436		10 611 170																				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 326 855		1 341 730																				
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																							
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY																						
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																						
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP																						
		- Crédit-bail immobilier	HQ																						
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IR																							
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		52 160																					
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK																							
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX																							
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 650	4 434																					
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																							
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																							
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 426	708																					
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																								
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																
	Exercice N																								
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																								
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs																	
Exercice N																									
Charges antérieures	Produits antérieurs																								

ANNEXE

Note préliminaire

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée 12 mois.

L'exercice social clos le 31/12/2013 avait une durée 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 15 960 316.98 €.

Le résultat net comptable de l'exercice est un bénéfice de 1 326 854.90 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1^{er} janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.

La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise a identifié des immobilisations décomposables procurant des avantages économiques selon un rythme différent qui sont comptabilisées séparément.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'entreprise considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'entreprise comptabilise un amortissement dérogatoire.

Stocks et en-cours

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du F.I.F.O.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables (suite)

Commentaires spécifiques sur les provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Commentaires spécifiques sur les indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en "Engagements hors bilan". Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Commentaires spécifiques sur le chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitements.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

<i>immobilisations brutes</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	145 686	2 026		147 712
Immobilisations corporelles	14 117 199	559 608		14 676 807
Immobilisations financières	80	450	55	475
TOTAL	14 262 965	562 084	55	14 824 994

Le montant total des immobilisations en cours en fin d'exercice s'élève à 351 095 €

<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	144 115	2 905		147 020
Immobilisations corporelles	8 683 537	894 257		9 577 794
TOTAL	8 827 652	897 162		9 724 814

<i>Nature des biens immobilisés</i>	<i>Montant</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Durée</i>
Conc.brevets.licences.logiciels	147 712	147 020	692	de 1 à 3 ans
Terrains	76 932		76 932	Non amort
Agenc.amenag.terrains	306 094	290 396	15 698	de 5 à 20 ans
Batiments	2 974 089	1 311 720	1 662 369	de 10 à 20 ans
Agenc.amenag.constr.bat	1 263 881	605 938	657 943	de 3 à 20 ans
Aai sur sol d'autrui	157 890	157 489	401	10 ans
Const batiment station	176 971	173 103	3 868	de 5 à 10 ans
Aai labo analyses	22 095	22 095		10 ans
Constuction sur sol d'autrui	479 169	231 670	247 499	20 ans
Immob mat anti pollution	973 005	967 505	5 500	de 3 à 10 ans
Imm. amen. agenc anti pollution	313 244	313 244		de 3 à 10 ans
Cadmiage.s.vide anti.pol	34 542	34 542		de 5 à 11 ans
Mat.indust.outillage	6 788 534	4 949 189	1 839 345	de 1 à 20 ans
Mat.laboratoire	144 631	85 466	59 164	de 3 à 10 ans
Chaine Valéo P32	19 818	19 818		de 3 à 10 ans
Chaine Valéo P45	39 724	10 770	28 955	10 ans
Outillage industriel	18 268	15 454	2 813	de 1 à 10 ans
Mat. Indust.outil agencements	5 570	5 570		10 ans
Alarmes Protection sécurité	317 685	198 602	119 083	de 3 à 10 ans
Mat.bureau . Informatique	140 498	125 160	15 338	de 1 à 10 ans
Mobilier	73 071	60 061	13 010	de 5 à 10 ans
Immobilisations en cours	351 095			Non amort
TOTAL	14 824 519	9 724 814	4 748 610	

<i>Nature des dépréciations</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Stocks et encours				
Comptes de tiers	115 138	1 336	5 285	111 189
Comptes financiers				
TOTAL	115 138	1 336	5 285	111 189

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an</i>	<i>A plus d'un an</i>
Actif immobilisé	475	475	
Actif circulant et charges d'avance	10 010 683	10 010 683	
TOTAL	10 011 158	10 011 158	

<i>Origine des effets de commerce</i>	<i>Montant</i>
Clients et assimilés	67 947
Autres créances	
TOTAL	67 947

<i>Produits à recevoir</i>	<i>Montant</i>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	144 485
Disponibilités	12 800
TOTAL	157 285

<i>Charges constatées d'avance</i>
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la repercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur .

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

<i>Mouvements de titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Val Nominale</i>	<i>Capital social</i>
Titres en début d'exercice	15 000	33,33	500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
TOTAL	15 000	33,33	500 000

<i>Variation des capitaux propres</i>	<i>Montant</i>
Capitaux propres au 31/12/2013	10 823 705
Bénéfice de l'exercice	1 326 854
Distribution de dividendes	-630 000
Autres mouvements - provisions réglementées	-125 660
Capitaux propres au 31/12/2014	11 394 899

<i>Nature des provisions</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Provisions réglementées	372 271	429	119 645	253 055
Provisions pour risques et charges	1 646 990	198 143	380 246	1 464 887
TOTAL	2 019 261	198 572	499 891	1 717 942

Commentaires spécifiques sur les provisions pour charges

<i>provision pour impôt</i>	<i>Montant</i>
Provisions pour impôt au 31/12/2013	1 512 660
Reprise de provision pour impôt sur sinistre 2004	-9 113
Reprise de provision pour impôt sur sinistre 2006	-84 838
Reprise de provision pour impôt sur sinistre 2009	-194 501
Provisions pour impôt au 31/12/2014	1 224 208

Les plus values dégagées sur les remboursements d'assurances suite aux violents incendies subis au cours des exercices antérieurs détruisant une partie des installations industrielles ont été étalées selon la durée d'amortissements des immobilisations. L'impact de l'impôt sur les sociétés sur ces plus values est neutralisé chaque année.

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant total</i>	<i>A moins d'un an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Etablissement de crédit	431 810	90 024	265 636	76 130
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 062 837	1 062 837		
Dettes fiscales et sociales	1 428 890	1 428 890		
Dettes sur immobilisations	64 210	64 210		
Autres Dettes	112 784	112 784		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 100 530	2 758 745	265 636	76 130

NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	956
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	242 741
Dettes fiscales et sociales	698 929
Autres Dettes	25 000
Interets courus sur découverts	385
TOTAL	968 211

NOTES SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>	<i>variation</i>
France	10 820 628	9 809 793	1 010 835
Etranger	906 008	1 472 643	-566 635
TOTAL	11 726 636	11 282 436	444 200

<i>Détail des produits et charges exceptionnels</i>	<i>charges</i>	<i>Produits</i>
Dotation et reprise amortissements dérogatoires	429	119 645
Reprise provision sur sinistres antérieurs		288 451
Produits exceptionnels divers		6 450
TOTAL	429	414 546

<i>Ventilation de la base fiscale et de l'impôt</i>				
<i>Ventilation de la base fiscale</i>	<i>base comptable</i>	<i>reintégration</i>	<i>déduction</i>	<i>base fiscale</i>
Résultat d'exploitation	1 980 646	342 155	-454 172	1 868 629
Résultat financier	31 946			31 946
Résultat exceptionnel	414 116	865 358	-288 451	991 023
Participation des salariés	-220 700	220 700	-265 000	-265 000
TOTAL	2 206 008	1 428 213	-1 007 623	2 626 598

<i>Ventilation de l'impôt</i>	<i>base fiscale</i>	<i>impôt 33,33%</i>	<i>contribution additionnelle</i>	<i>impôt total</i>
Résultat d'exploitation	1 868 629	622 814	2 640	625 454
Résultat financier	31 946	10 648	45	10 693
Résultat exceptionnel	991 023	330 308	1 400	331 708
Participation des salariés	-265 000	-88 325	-374	-88 699
TOTAL	2 626 598	875 445	3 711	879 156

<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>Montant</i>
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels	14 398
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels	
TOTAL	14 398

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Avals, cautions et garanties donnés Effets escomptés non échus Créances professionnelles cédées (Dailly) Sûretés réelles consenties Autres engagements	40 562					
TOTAL						

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Avals, cautions et garanties reçues Créances garanties Autres engagements						
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Abandons de créances conditionnelles Intérêts à échoir sur emprunts Engagement de crédit bail mobilier Découvert bancaire autorisé non utilisé Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL						

AVALS ET CAUTIONS DONNEES :

Nantissement de fonds de commerce / emprunt BPVF : 101 000 €
 Privilège prêteur de deniers / emprunt CRCA : 350 000 €
 Privilège prêteur de deniers / emprunt BPBV : 336 000 €

Capital restant dû sur emprunts
 BPVF : 140 054 €
 CAVF : 290 216 €

AUTRES INFORMATIONS

<i>Effectif moyen par catégories de salariés</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Cadres	4	4	4
Agents de maîtrise	7	8	9
Employés	14	14	14
Ouvriers	81	79	73
TOTAL	106	105	100

Intégration fiscale

la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts Industries France SNC.
Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt générées par les sociétés membres intégrées. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante :

Sanderburgerlaan 4
3947 CS Langbroek
THE NEDERLAND

Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les hypothèses :

- L'augmentation annuelle des salaires est de :
2,5 % constant pour la catégorie Cadres
2,5 % constant pour la catégorie non Cadres
- Le taux d'actualisation est de 2,50% (inflation comprise)
- Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à :
de 60 à 62 ans pour la catégorie Cadre
de 60 à 62 ans pour la catégorie non Cadre
- Le taux de rotation retenu est
faible pour la catégorie Cadre
faible pour la catégorie non Cadre
- Le taux de charges sociales retenu est
45 % pour la catégorie Cadre
45 % pour la catégorie non Cadre
- Le départ intervient à l'initiative du salarié
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire Insee 2010-2012 M/F
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective promissée.

Les engagements :

Le montant des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus s'établit ainsi :

	<i>31/12/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
Dette actuarielle ou passif social à la clôture de l'exercice	571 065	491 113

AUTRES INFORMATIONS (suite)

Engagements en matière de droit individuel à la formation

Le nombre d'heures des engagements en matière de droit individuel à la formation est de 9 830 heures pour les salariés présents au 31 décembre 2014.

Transactions avec les parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales et courantes n'est à signaler.

Informations relatives au CICE

La 3ème loi de finances rectificatives pour 2012 a mis en place le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à compter du 1er janvier 2013, dispositif ayant les caractéristiques suivantes : un crédit d'impôt de 6 % calculé par année civile assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2014.

Dans sa note en date du 28 février 2013, le collège de l'autorité des Normes Comptables considère que, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le CICE, sa comptabilisation, dans les comptes individuels, au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 " Charges de personnel " est justifiée.

Au 31 décembre 2014, la société a procédé à l'évaluation de ce Crédit d'Impôt compétitivité sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées sur la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

La société a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'un CICE pour un montant de 146 882 €. Celui-ci a été comptabilisé en diminution des charges de personnel conformément à la note d'information de l'ANC.

Ces sommes lui ont permis de défendre ses parts de marchés, financer ses investissements et le renforcement de son fonds de roulement.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2014 12</i>	<i>31/12/2013 12</i>	<i>31/12/2012 12</i>	<i>31/12/2011 12</i>	<i>31/12/2010 12</i>
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Nombre d'actions - ordinaires	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	11 726 638	11 282 436	10 745 443	9 676 580	7 558 794
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	3 018 604	2 984 067	2 862 052	2 718 151	1 740 094
Impôts sur les bénéfices	879 155	961 321	898 422	888 079	550 504
Participation des salariés	220 700	265 267	221 142	235 352	130 437
Dot. Amortissements et provisions	591 894	415 749	566 940	564 128	541 003
Résultat net	1 326 855	1 341 730	1 175 548	1 030 391	518 149
Résultat distribué		630 000	245 000	500 000	1 200 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	128	117	116	106	71
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	88	89	78	69	35
Dividende attribué		42	16	33	80
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	106	105	100	96	93
Masse salariale	2 807 828	2 571 508	2 482 812	2 447 059	2 204 940
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	868 137	850 745	902 225	876 249	771 542